



Inauguration du site de Chaspinhac



Inauguration de notre Déco de "Chaspi"

Évidemment la seule journée de pluie, de la semaine, coïncida avec l'inauguration que nous avons prévue sur le site même !

C'est donc dans la salle polyvalente de Chaspinhac que nous avons organisé cette manifestation qui symbolise la fin des travaux d'aménagement et l'ouverture officielle de ce nouvel espace de décollage.

C'est en présence de nombreux invités et adhérents, dont notamment Monsieur le Maire de Chaspinhac, Bernard Robert, qu'Alain Ferrier Président du CDVL43 et Michel Chazallon Président des Hommes Oiseaux de la Haute Loire, ont présenté l'histoire du site et expliqué les différentes étapes du réamé-

nagement ainsi les objectifs visés.

Une présentation vidéo a illustré leurs propos.

Tout d'abord quelques dates :

1985 : début des vols en parapente en Haute Loire.

1993 : début des vols sur ce site.

2004 : achat du terrain de décollage par le club des Hommes Oiseaux, ce qui a rendu possible aujourd'hui le projet d'aménagement.

2013 : le comité départemental de vol libre de la Haute Loire. fait l'acquisition du matériel complet (charriot, voile) pour faire voler des personnes en situation de handicap, grâce aux subventions de l'état



(CNDS), du Département, de la CA du Puy en Velay, de la FFVL, de la ligue d'Auvergne de vol libre, de l'école Altitude Parapente.

Un réaménagement global...



En liaison avec le DAHLIR les vols sont effectués par Pierre Julien Jouve pilote qualifié Hand'icare.

2014, notre projet de rendre accessible le décollage de Chaspinhac aux vols hand'icare obtient le prix spécial solidarité du Prix Initiative Région organisé par la Banque Populaire du Massif Central d'une valeur de 5000 euros. Il a consisté à faire du terrassement (1000m3) par l'entreprise Raymond Sagnard, la délimitation du terrain a été réalisée par les parapentistes du club avec des poteaux fournis à conditions très avantageuses par l'entreprise Gallien bois de Craponne sur Arzon. Ces travaux ayant pour objectif de rendre la piste d'envol très adaptée, facile et sécurisante pour tous les décollages ainsi que la repose au sommet quand les conditions aérologiques le permettent.

Nous avons maintenant à Chaspinhac un excellent site de vol libre, sûrement l'un des meilleurs de la région Auvergne.

Le site permet dorénavant de faire des exercices de gonflage et de maîtrise de la voile au sol sans risque. L'utilisation par les écoles de parapente et les parapentistes plus âgés est aussi facilitée.

Une présentation vidéo de l'aménagement du site et de vols en faveur de personnes en situation de handicap a été présentée, et un buffet a clôturé cette manifestation amicale.

Alain Ferrier Président du CDVL43, Michel Chazallon Président des Hommes Oiseaux de la Haute Loire.



Il est maintenant possible de faire des vols hand'icare dans des conditions optimales.

Le principe de l'accessibilité en milieu ur-

bain qui profite à tous les usagers se révèle ici de manière manifeste.



Cette présentation de l'évolution du site étant faite, chacun a pu profiter du buffet qui avait été réalisé en partie par l'entreprise Carrés Blancs, mais aussi par nos parapentistes féminines ou les conjointes de nos adhérents.

L'ambiance n'a pas failli à ses habitudes et les échanges ont été animés ! On a aussi profité de cette manifestation pour remercier nos partenaires et ceux qui sont là chaque fois que cela est nécessaire : BPMC Auvergne, ERDF, Gallien Bois (Craponne sur Arzon), Carrés blancs (Craponne sur Arzon), Les Poussins de la Souleie (Polignac), La Ligue d'Auvergne de Vol Libre, Nicolas Chaput, Éric Vial ... et tous les "petits bras" (les gros aussi !) qui ont contribué à la réussite de cette opération. Merci à tous.

